

— RÉGIME DE PENSION DES —  
**Enseignants**  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK



## DANS CE NUMÉRO

- 2 | ÉTAT DU RPENB
- 3 | QU'EST-CE QUI COMPOSE LE FONDS DE PENSION?
- 4 | RAPPORT SUR LES PLACEMENTS
- 6 | RAPPORT SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE
- 7 | L'ASSEMBLÉE ANNUELLE D'INFORMATION DE CETTE ANNÉE
- 7 | CONSEIL DES FIDUCIAIRES
- 8 | PENSIONS DE SURVIVANT
- 8 | MODIFICATIONS AUX DOCUMENTS CONSTITUTIFS

ÉDITION POUR LES  
PARTICIPANTS ACTIFS  
ET RETRAITÉS

**PRINTEMPS 2025**

**VOLUME 10**

ISBN 978-1-4605-4025-1

## POUR NOUS JOINDRE

**PAR LA POSTE :**  
**Conseil des fiduciaires du RPENB**  
a/s de Vestcor  
C.P. 6000  
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

**PAR TÉLÉPHONE :**  
1-800-561-4012 (sans frais)  
ou 506-453-2296 (Fredericton)

**COURRIEL :** [info@rpenb.ca](mailto:info@rpenb.ca)

**WEB :** [rpenb.ca](http://rpenb.ca)

 [@nbtpp-rpenb](https://www.youtube.com/@nbtpp-rpenb)

# ÉTAT DU RPENB

## Votre Régime de pension est en excellente santé financière.

Récemment, le Conseil des fiduciaires du RPENB a demandé à l'actuaire du Régime, TELUS Santé, de préparer un Rapport d'évaluation actuarielle pour le Régime. Il s'agit d'un rapport détaillé qui examine de près les finances du Régime et la composition des participants du RPENB afin de donner une image claire de l'état du Régime. Vous trouverez quelques résultats ci-dessous. Le Rapport d'évaluation actuarielle complet sera disponible au début du mois de juin sur le site Web du Régime, [rpenb.ca](http://rpenb.ca).

**117,2 %**  
financé

L'actuaire du Régime détermine la situation de capitalisation du RPENB en comparant son actif à ses obligations financières, également appelées « passifs ». Au 31 août 2024\*, le RPENB a un actif de 7,268 milliards de dollars et un passif de 6,203 milliards de dollars, soit un excédent de plus d'un milliard de dollars.

Objectif de  
gestion des  
risques  
**99,9 %**  
(réussi)

Le Rapport d'évaluation actuarielle évalue également la capacité du RPENB à verser des prestations à l'avenir. L'objectif du Régime est d'atteindre une probabilité de 97,5 % que les prestations de base antérieures ne diminueront pas au cours des 20 prochaines années.

\* Les évaluations actuarielles ou les certificats de coût du RPENB sont généralement préparés au 31 août de chaque année. La différence d'actif que vous voyez ici et dans le rapport sur les placements à la page 4 est due au fait que le rapport sur les placements montre l'actif du Régime au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024, le fonds de pension du RPENB avait encore augmenté pour atteindre 7,479 milliards de dollars, avec une croissance annuelle de 690,1 millions de dollars.

**AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ** : Ce bulletin est une publication au nom du Conseil des fiduciaires du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick. Cette publication vise à fournir de l'information au sujet du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick. En cas de différence entre les renseignements contenus dans le présent bulletin et le texte du régime ou les autres documents constitutifs appropriés, ces derniers auront préséance.

# QU'EST-CE QUI COMPOSE LE FONDS DE PENSION?

Le fonds de pension est composé des éléments suivants :

Les cotisations salariales des participants, qui sont égalées par les employeurs

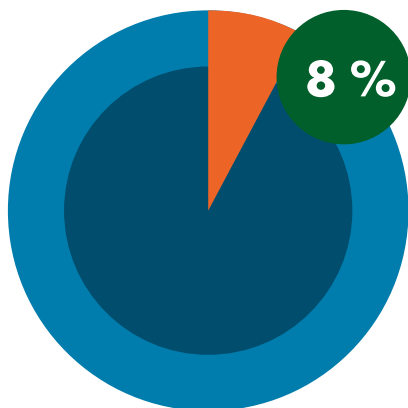


Le revenu du portefeuille de placements du Régime.

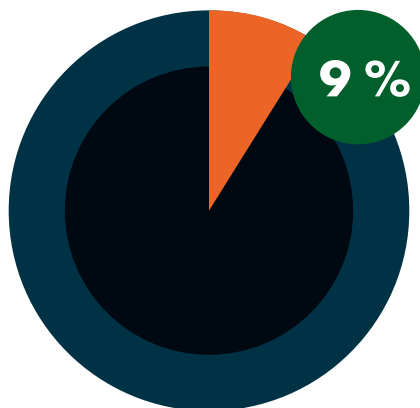
Voici comment les cotisations et les revenus de placement font croître le fonds de pension.

**EN 2024, LE FONDS DE PENSION DU RPENB A AUGMENTÉ DE 690,1 MILLIONS DE DOLLARS.**

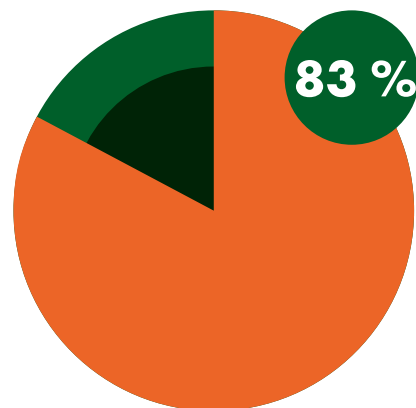
**CETTE CROISSANCE ÉTAIT COMPOSÉE DE...**



COTISATIONS DE L'EMPLOYÉ



COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR



REVENUS DE PLACEMENT

## DÉPENSES DU RÉGIME EN 2024

Prestations versées aux participants

**353,5 millions de dollars**

Frais du Régime (y compris tous les frais d'administration et de placement)

**12,7 millions de dollars**

L'objectif du RPENB est de fournir aux participants une source de revenu de retraite sûre et pour toute la vie.

La grande majorité des dépenses du Régime est versée directement aux participants sous forme de pensions mensuelles du RPENB.

## APERÇU DE LA SITUATION DE VOTRE RÉGIME DE PENSION AU 31 DÉCEMBRE 2024

RENDEMENT BRUT  
DES PLACEMENTS  
**12,65 %**

AUGMENTATION NETTE DE  
**690,1 MILLIARDS  
DE DOLLARS**

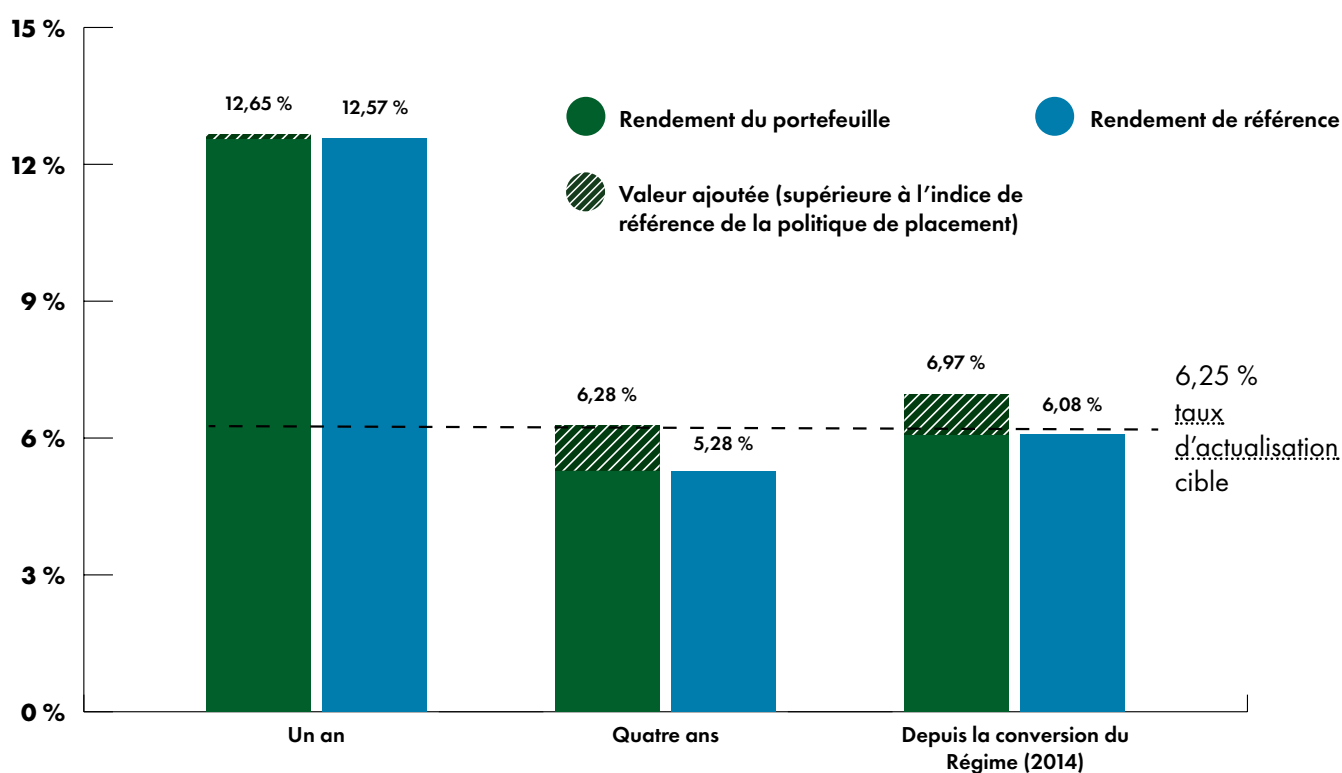
ACTIFS DE PLACEMENT  
**7,479 MILLIARDS  
DE DOLLARS**

RENDEMENT BRUT  
DES PLACEMENTS SUR  
QUATRE ANS  
**6,28 %**

Recherchez les termes soulignés en pointillés dans ce rapport sur les placements. Vous pouvez trouver les définitions de ces termes et d'autres termes relatifs au RPENB en numérisant le code à droite avec votre appareil mobile ou en visitant le site [vestcor.org/glossaire](https://vestcor.org/glossaire).



### RENDEMENT DES PLACEMENTS (AU 31 DÉCEMBRE 2024)



Nous sommes heureux d'annoncer que les placements du Régime ont généré un rendement record de 12,65 % pour 2024. Il s'agit du rendement le plus élevé pour une année civile depuis la création du RPENB le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Le portefeuille d'investissement a également réussi à suivre le rythme de son indice de référence malgré le positionnement en risque plus faible du portefeuille et la différence de calendrier d'évaluation des actions de sociétés fermées et des actions de sociétés ouvertes.

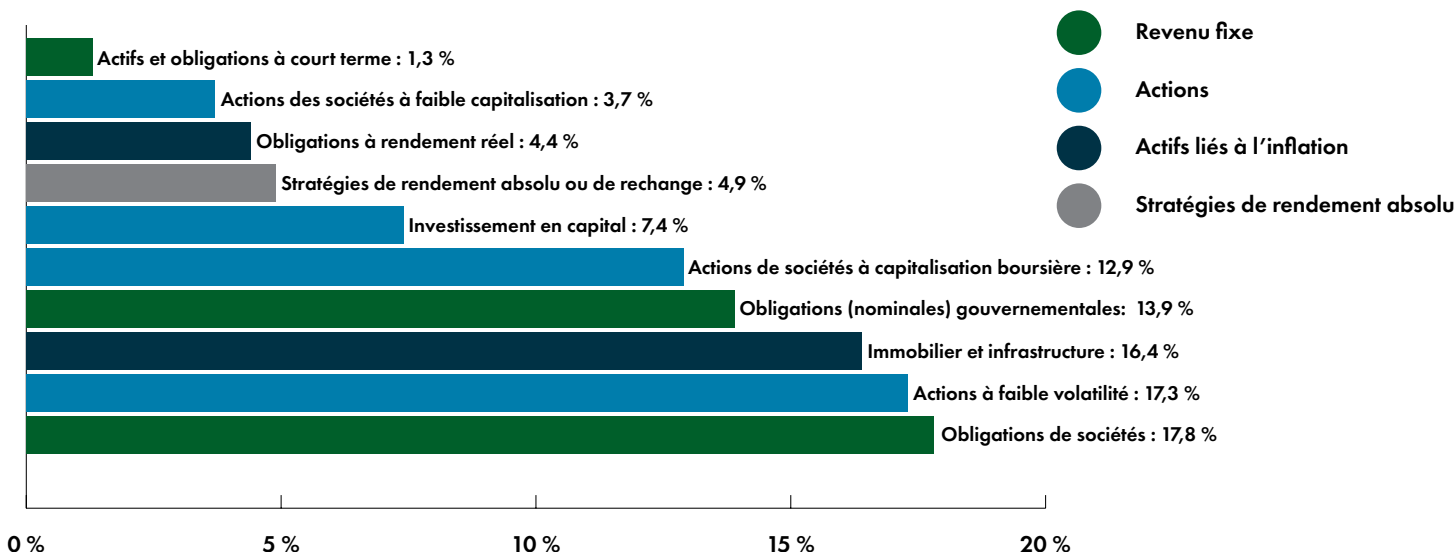
À plus long terme, le taux de rendement annualisé sur quatre ans de 6,28 % et le taux de rendement annualisé depuis la conversion du RPENB de 6,97 % dépassent le taux d'actualisation cible de 6,25 % établi par l'actuaire indépendant et continuent de dépasser les rendements de référence respectifs de 5,28 % et de 6,08 %. Cette performance est particulièrement remarquable puisque l'actif du Régime continue de prendre moins de risques de placement que celui de la plupart des autres régimes de retraite canadiens comparables. Un sondage indépendant mené auprès des régimes de retraite canadiens a révélé qu'au cours des quatre dernières années, le RPENB a généré un rendement nettement supérieur à celui d'un régime médian, après ajustement en fonction du niveau de risque pris.

## ACTIFS DE PLACEMENT

La juste valeur des actifs de placement du RPENB au 31 décembre 2024 s'élevait à 7,479 milliards de dollars, soit une augmentation de 690,1 millions de dollars par rapport à la juste valeur au 31 décembre 2023.

## COMPOSITION DE L'ACTIF

Le tableau ci-dessous présente la composition de l'actif du portefeuille au 31 décembre 2024 et met en évidence la diversification de l'actif de placement du Régime.



La Politique de placement du RPENB est examinée par le conseil des fiduciaires sur une base annuelle, et les placements du Régime sont actuellement transférés vers une nouvelle composition de l'actif. De plus amples renseignements sur les politiques du conseil se trouvent dans l'Énoncé des politiques de placement disponible à [rpenb.ca](https://rpenb.ca), sous « À propos du Régime », puis « Documents constitutifs ».

## APERÇU DE LA SITUATION DU MARCHÉ

Dans l'ensemble, la plupart des investisseurs diversifiés ont obtenu des rendements très positifs au cours de l'année écoulée, avec ceux positionnés dans des placements relativement plus risqués ayant obtenu les meilleurs résultats. Toutefois, la divergence des perspectives économiques entre le Canada et les États-Unis a exercé une pression croissante sur le dollar canadien au cours de la dernière année. Le résultat des élections américaines a également entraîné des répercussions sur ses partenaires commerciaux comme le Canada. L'imposition de tarifs de grande envergure aurait une incidence importante sur les producteurs canadiens, et les mesures de rétorsion de la part des décideurs politiques canadiens auraient un impact négatif supplémentaire sur les consommateurs intérieurs, qui seraient forcés de payer plus cher pour des biens importés si les politiciens s'engageaient dans une politique tarifaire « à l'identique ».

De plus, les grands thèmes qui ont été mis en place au cours des dernières années — tels que la surperformance des actions d'intelligence artificielle (IA), la vigueur générale du secteur technologique, les événements géopolitiques importants et les turbulences relatives au sein de diverses entreprises axées sur la consommation — continueront d'exercer des pressions sur les gestionnaires actifs qui ont du mal à suivre, ou pourraient connaître un retournement, ce qui entraînerait une volatilité et des répercussions importantes sur les risques pour les investisseurs. Bien que la volatilité des marchés soit inévitable, le portefeuille de placements diversifié de votre Régime est conçu de façon à résister à ces fluctuations, ce qui garantit la sécurité à long terme des prestations des participants.

**De plus amples renseignements, y compris un résumé des perspectives du marché pour cette période, sont disponibles dans les mises à jour trimestrielles du marché fournies par Vestcor à [vestcor.org/miseajourdumarche](https://vestcor.org/miseajourdumarche).**

# RAPPORT SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Vous, les participants du RPENB, nous demandez souvent comment les fonds du Régime sont investis. Vous voulez notamment connaître les impacts environnementaux du portefeuille de placements du Régime.



**Nous sommes heureux d'annoncer que le premier Rapport sur l'investissement responsable du RPENB est maintenant disponible au [rpenb.ca/responsable](https://rpenb.ca/responsable)!**

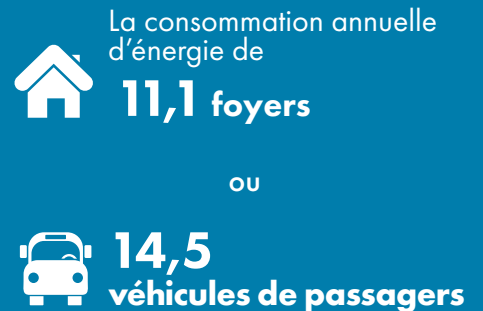
Le conseil des fiduciaires est heureux de partager le premier Rapport sur l'investissement responsable du Régime. Ce rapport rend compte de la façon dont les préoccupations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont prises en compte dans la prise de décisions de placement pour le RPENB. Le rapport comprend également des informations sur les émissions de gaz à effet de serre liées au climat pour la majorité du portefeuille de placements du Régime.

L'investissement responsable est important pour le RPENB. Une approche d'investissement à long terme intégrant des considérations d'investissement responsable est conforme à l'objectif du Régime.

À l'avenir, nous publierons chaque année un Rapport sur l'investissement responsable, ce qui vous permettra de suivre l'évolution de nos pratiques en matière d'investissement responsable. Nous avons bien hâte de vous montrer le travail que nous avons accompli pour assurer des rendements de placement stables, durables et à long terme pour votre fonds de pension.

**Le portefeuille du RPENB produit 47,4 tonnes de CO<sub>2</sub> par million de dollars investi\***

**Cela équivaut à (par million de dollars)**



\*Ce chiffre représente 78,4 % des actifs du portefeuille total du RPENB.

Source : Calculateur des équivalences des émissions de gaz à effet de serre de Ressources naturelles Canada  
<https://oee.nrcan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/calculateur/calculateur-ges.cfm>

# L'ASSEMBLÉE ANNUELLE D'INFORMATION DE CETTE ANNÉE

RENSEIGNEZ-VOUS SUR VOTRE RÉGIME AUPRÈS DES PERSONNES QUI LE CONNAISSENT LE MIEUX!

## QUAND?

Le 8 octobre 2025, 19 h 00 (heure avancée de l'Atlantique)

## OÙ?

En ligne via webémission (option téléphonique disponible)

## QUI?

Tous les participants du Régime, que vous cotisez activement, que vous soyez à la retraite, que vous ayez différé votre pension ou que vous soyez un conjoint survivant.

## POURQUOI DEVRIEZ-VOUS Y ASSISTER?

Rejoignez le conseil des fiduciaires et les principaux fournisseurs de services du Régime pour recevoir des :

- Mises à jour et informations clés sur le rendement et la gestion du Régime.
- Faits et des renseignements importants pour vous aider à mieux comprendre vos prestations de retraite, que vous cotisez au Régime ou que vous receviez une pension.
- Réponses à vos questions à la source. Discutez avec le conseil des fiduciaires et les fournisseurs de services, qui répondront à vos questions en direct.

Inscrivez-vous pour recevoir des rappels à [rpenb.ca/cai2025](https://rpenb.ca/cai2025).

Une invitation officielle suivra à l'approche de l'assemblée.

**Vous avez manqué l'assemblée de l'année dernière?**

**Numérisez le code ci-dessous à l'aide de votre appareil mobile pour visionner l'enregistrement, ou visitez [rpenb.ca/cai2024](https://rpenb.ca/cai2024).**



## CONSEIL DES FIDUCIAIRES

### 1. Larry Jamieson

#### Président

Enseignant retraité et directeur général à la retraite,  
*New Brunswick Teachers' Association*

### 2. Marcel Larocque

#### Vice-président | Membre du comité de gouvernance

Enseignant retraité et directeur général par intérim à la retraite de  
l'Association des enseignantes et des enseignants francophones  
du Nouveau-Brunswick

### 3. Robert Fitzpatrick

#### Fiduciaire | Membre du comité de gouvernance

Enseignant retraité et directeur général à la retraite de la  
*New Brunswick Teachers's Association*

### 4. Jane Garbutt, ICD.D

#### Fiduciaire

Vice-présidente principale des opérations et de l'administration,  
*Ocean Capital Investments Limited*

### 5. Rémi Gauthier

#### Fiduciaire | Membre du comité de vérification

Enseignant, directeur des Services aux membres de l'Association  
des enseignantes et des enseignants francophones du  
Nouveau-Brunswick

### 6. Leonard Lee-White, CFA

#### Fiduciaire | Président du comité de gouvernance

Sous-ministre adjoint à la retraite, ministère des Finances  
et Conseil du Trésor, gouvernement du Nouveau-Brunswick

### 7. Jennifer Morrison, CPA, CA

#### Fiduciaire | Présidente du comité de vérification

Trésorière, Université du Nouveau-Brunswick

### 8. Robert Penney, CPA, CA

#### Fiduciaire | Membre du comité de vérification

Sous-ministre adjoint, Services généraux, ministère de l'Éducation et  
Développement de la petite enfance, gouvernement du  
Nouveau-Brunswick

### 9. Natalie Kenny, PPAC

#### Observatrice

Conseillère principale en politiques relatives aux pensions, ministère  
des Finances et Conseil du Trésor, gouvernement du  
Nouveau-Brunswick

### 10. Michael Ketchum

#### Observateur

Enseignant retraité et membre retraité du personnel des Services de  
bien-être des enseignants de la *New Brunswick Teachers' Association*

### 11. Kerry Leapkey

#### Observateur

Enseignant diplômé et directeur général et porte-parole en chef de la  
Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick

Retrouvez les biographies complètes de  
vos fiduciaires au [rpenb.ca](https://rpenb.ca).

# PENSIONS DE SURVIVANT

L'un des avantages du RPENB est la pension de survivant qui est offerte au conjoint ou à d'autres bénéficiaires éligibles après le décès d'un participant. Mais nous savons que faire affaire avec un régime de pension peut sembler très intimidant, surtout pendant une période stressante. Saviez-vous que notre administrateur de Régime de pension, Vestcor, dispose d'une équipe spécialisée dans l'aide aux familles ou aux proches parents des participants tout au long du processus?

L'équipe de Succession de Vestcor guidera le membre de votre famille ou un proche parent à travers les étapes à suivre s'il y a un conjoint survivant ou un autre bénéficiaire désigné admissible à une pension de survivant. Ils leur diront à quoi s'attendre et quels documents remplir.

Vous pouvez joindre l'équipe de Succession en contactant Vestcor par courriel à [info@vestcor.org](mailto:info@vestcor.org) ou par téléphone au numéro sans frais au Canada : 1-800-561-4012.



## MODIFICATIONS AUX DOCUMENTS CONSTITUTIFS

La *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick exige que les participants soient informés de toute modification aux documents constitutifs. À cet effet, le conseil des fiduciaires aimerait vous informer de la modification suivante qui a été déposée auprès du surintendant des pensions :

- Le texte du Régime a été modifié afin de tenir compte du rajustement au coût de la vie de 3,11 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. La modification a été déposée auprès du surintendant des pensions le 23 janvier 2025.

Les documents constitutifs du RPENB sont disponibles à l'adresse [rpenb.ca](http://rpenb.ca), et comprennent :

- La politique de financement : l'outil utilisé par le conseil des fiduciaires pour gérer les risques inhérents au Régime. Il s'agit d'un document qui fournit des directives et des règles concernant les décisions qui doivent, ou peuvent, selon le cas, être prises par le conseil des fiduciaires au sujet des niveaux de financement, des cotisations et des prestations. La politique de financement est accessible sur le site [rpenb.ca/pf](http://rpenb.ca/pf). Un résumé rapide de certaines des principales dispositions de la politique de financement du RPENB est accessible à l'adresse [rpenb.ca/spf](http://rpenb.ca/spf).

**VOUS PRÉFÉREZ RECEVOIR CE BULLETIN EN FORMAT PAPIER?**

Contactez-nous à l'adresse [info@rpenb.ca](mailto:info@rpenb.ca) ou en appelant le 1-800-561-4012.

